



# DOSSIER DE PRESSE

---

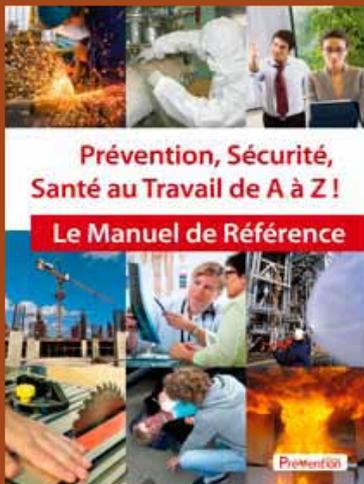


**Prévention, Sécurité,  
Santé au Travail de A à Z !**

**Le Manuel de Référence**



# VIENT DE PARAÎTRE ! NOUVEAU REFERENT NATIONAL 2012



"Ce guide est une aide pratique et accessible pour tous les acteurs de l'entreprise. Il doit devenir LE MANUEL UTILISATEUR pour la prévention !"

Pascal DIDIER, Directeur Opérationnel – Santé au Travail Provence

**PRÉFACE :** Jean-Denis COMBEXELLE

Directeur Général du Travail

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

**AUTEUR :** Albert DAVID

**EDITEUR – DISTRIBUTEUR :** Editions Prévention

contact@editionsprevention.com

En stock, disponible sur : [www.editionsprevention.com](http://www.editionsprevention.com)

456 PAGES COULEUR ILLUSTRÉES

ISBN 978-2-9539224-0-0

## PRÉSENTATION PRESSE

### LE PREMIER MANUEL DE RÉFÉRENCE SUR LA PRÉVENTION AU TRAVAIL VIENT DE PARAÎTRE !

Employeurs et acteurs du travail ont bien souvent du mal à naviguer dans le labyrinthe immense de la législation "hygiène sécurité du travail". Reste que, de nos jours, les risques professionnels et la souffrance au travail ne cessent de croître. L'obligation de sécurité de résultat d'un employeur envers ses salariés n'a jamais été autant d'actualité dans un monde du travail notamment secoué par le scandale de l'amiante et l'émergence des cancers professionnels ou encore par les risques psychosociaux et leur lot de dépressions et de suicides. Comment l'employeur doit-il donc s'y prendre pour garantir la protection et la santé des travailleurs ? Comment décrypter la réglementation et organiser de manière pratique la prévention ? "Les actions essentielles de sécurité", "Ce qu'il faut faire et ne pas faire"... mais aussi "les gestes qui sauvent" et "les réflexes de survie en cas d'urgence médicale ou de risque majeur" font partie de ce guide en tout point utile et pratique aussi bien pour le chef d'entreprise que pour les personnels exposés au danger sur le lieu de travail. Déjà auteur d'un "Guide d'Urgence" à succès il y a 7 ans, Albert DAVID, journaliste spécialisé dans les questions de prévention et de santé récidive avec un "Manuel de Référence" clair, précis et accessible à tous ! Les risques professionnels y sont présentés sous forme d'abécédaire offrant une lecture facile des nombreux conseils et recommandations distillés. L'essentiel est présent dans ce compagnon idéal qui va, à n'en pas douter, s'imposer comme une bible de la prévention et de la sécurité au travail !

## L'AUTEUR

**albertdavid@editionsprevention.com**

Journaliste écrivain depuis plus de vingt ans, Albert David est spécialisé dans les questions de prévention et de santé au travail. Rédacteur dans plusieurs publications en France métropolitaine, dans les départements d'Outre-mer et outre-Atlantique, il est également l'auteur de :

- Prévention, Sécurité, Santé au Travail : Le Guide d'Urgence (2004)
- Prévention, Sécurité, Santé à l'École de A à Z (2006)
- Keeping our Children Safe and Healthy (2008).



**Titre** : Prévention, Sécurité, Santé au Travail de A à Z – Le Manuel de Référence

**Broché** : 456 pages couleur illustrées

**Format** : 163 x 235

**Editeur** : Editions Prévention – [www.editionsprevention.com](http://www.editionsprevention.com)  
16, Rue Claude Chappe – Zac 2000 – 97420 Le Port  
Tel. 0262 55.15.05 - Fax : 09.70.62.09.35

**Auteur** : Albert DAVID : [albertdavid@editionsprevention.com](mailto:albertdavid@editionsprevention.com)

**Interview** : Tel: 06.21.03.67.13

**Préface** : Jean-Denis COMBREXELLE

Directeur Général du Travail – Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

**ISBN** : 978-2-9539224-0-0

**Prix France** : 39.90 €

**En Stock** : disponible auprès de l'éditeur, en Fnac et dans toutes librairies

**Sortie FNAC** : 16 novembre 2011

## LE PITCH – 4<sup>e</sup> DE COUVERTURE

### ENFIN UN OUVRAGE RÉFÉRENT CLAIR, ACCESSIBLE ET COMPLET !

Employeurs et acteurs du travail ont bien souvent du mal à naviguer dans le labyrinthe immense de la législation "hygiène sécurité du travail". Reste que, de nos jours, les risques professionnels et la souffrance au travail ne cessent de croître. L'obligation de sécurité de résultat d'un employeur envers ses salariés n'a jamais été autant d'actualité dans un monde du travail notamment secoué par le scandale de l'amiante et l'émergence des cancers professionnels ou encore par les risques psychosociaux et leur lot de dépressions et de suicides. Les travailleurs sont de plus en plus exposés à des troubles musculosquelettiques (TMS) qui constituent plus des trois-quarts des maladies professionnelles en France !

Médiatisation aidant, la pénibilité professionnelle, en plein essor, ne peut plus, aujourd'hui, se heurter à une fin de non-recevoir. Manifestement, une entreprise qui néglige la santé de ses salariés ne peut pas être compétitive. Reste à savoir comment l'employeur doit s'y prendre pour garantir la protection et la santé des travailleurs et lutter contre toute forme de mal-être au sein de son établissement. Comment décrypter la réglementation, élaborer et activer une stratégie globale de prévention efficace impliquant l'ensemble des travailleurs ? Quels sont les personnes et organismes internes et externes à l'entreprise susceptibles de fournir une aide et un accompagnement ? Vous trouverez dans cet ouvrage des réponses directes, claires et précises à ces questions : "Comment organiser la prévention ?" ; "Les actions essentielles de sécurité" ; "Ce qu'il faut faire et ne pas faire"... Le tout de A à Z ! Vous apprendrez, point par point, en quoi consiste l'évaluation des risques professionnels et comment établir le document unique. Vous découvrirez les formations et informations indispensables à offrir aux travailleurs mais aussi les gestes qui sauvent et les réflexes de survie en cas d'urgence médicale ou de risque majeur. Vous pourrez, enfin, vous familiariser avec de nombreuses recommandations de bonnes pratiques incontournables pour optimiser au plus haut point la performance de l'entreprise. L'essentiel est présent dans ce compagnon idéal qui facilitera vos démarches et guidera vos décisions cruciales en matière de prévention, de sécurité et de santé au travail !





## EN AVANT POUR LA PRÉVENTION DURABLE...

Entre la genèse du droit du travail datant de 1841 avec les premières dispositions protectrices pour les travailleurs enfants, la première loi majeure "hygiène sécurité du travail" promulguée en 1893 et l'introduction récente par le législateur de la notion de pénibilité professionnelle dans le Code du travail (loi du 9 novembre 2010), beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de la Prévention dans les établissements privés et publics de France. L'employeur a certes été, au 20<sup>e</sup> siècle, progressivement confronté à une montagne de lois visant à lui rappeler son obligation de sécurité de résultat envers les travailleurs. Néanmoins, la notion de "risque professionnel" ne revêtait manifestement pas, autrefois, la même interprétation qu'aujourd'hui. Les coups de boutoirs permanents assés au bien-être et à l'épanouissement individuel au travail ne suscitaient pas le même débat que nous connaissons actuellement. Ainsi, pendant bien longtemps, peu d'employeurs se sont souciés de définir un seuil limite de tolérance des travailleurs face à la charge de travail physique et mentale... Peu d'employés se sont risqués à contester une organisation du travail agressive et des modes violents de management, tant qu'il y avait du travail... Du coup, jusqu'à une époque récente, pas une femme tancée, humiliée, harcelée par son supérieur n'osait porter sa douleur sur la place publique. Même l'homme croulant sous le travail répétitif et forcé, les horaires atypiques, la sur-sollicitation permanente..., ne songeait pas un instant à demander des comptes à la société. Reste que le Travail, ferment de dignité sociale auquel on sacrifiait fièrement sa vie jadis, ne s'est évidemment pas autoproclamé nocif pour la santé du jour au lendemain. Il n'était certainement pas voué à devenir un ennemi juré pour tous ces travailleurs invalides et tous ceux marqués dans leur chair par des accidents attribués à la "fatalité" ou des maladies imputées à des "facteurs étrangers à l'entreprise". Une chose est sûre, le culte du dépassement de soi n'a plus la même résonance de nos jours. Le bien-être et la santé des travailleurs sont des droits formellement défendus par notre société. Le scandale de l'amiante y est sans doute pour beaucoup et son retentissement médiatique a certainement servi à ébranler le dôme du silence qui recouvrait la souffrance au travail. Dans son sillage, la fragilité, la vulnérabilité, l'insécurité des travailleurs sont officiellement sorties de l'anonymat brisant des décennies de non-dits et de tabous siégeant à la plus haute marche dans les entreprises. Les phénomènes de harcèlements (moral et sexuel) et de suicides (liés) au travail, d'autant mieux médiatisés, ont, par la même, saccagé le quiétisme politico-social qui prévalait. Les gouvernants se sont donc décidés à... décider. Dès lors, la Prévention, qui a longtemps postulé pour un rôle cadre dans le monde du travail, a pris, ces dernières années, de la hauteur dans les sphères du pouvoir avec, notamment, une multitude de "plans d'action" dans tous les domaines. Elle s'est également hissée à un rang bien plus convenable dans l'organigramme de bon nombre d'entreprises, sans doute impulsée et portée par les lois relatives à l'évaluation des risques professionnels (1991) et au Document Unique (2001). Reste que le chemin est encore long au vu des chiffres qui nous rappellent chaque année les facteurs accidentogènes et pathogènes, potentiellement mortels, qui résident au milieu des travailleurs (plus de 817 000 accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles et 1 441 décès en 2010 – Statistiques nationales CNAMTS, juin 2011). Sans compter les risques exponentiels qui affluent sur le perron de nos établissements (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, agents Cancérogènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction, etc.) ou ceux dont les germes se développent à grands pas (biotechnologies, nanotechnologies...). Devant ce constat, sans action et réaction notable de la part de ceux qui sont garants de la protection et de la santé des travailleurs, l'amiante aura vite fait de se trouver un successeur. Il est, pourtant admis, aujourd'hui, que toute chaîne de productivité est vouée à érosion si l'entreprise, embarquée dans un marché économique concurrentiel sans concessions, n'offre pas à ses salariés une qualité de vie au travail digne de ce nom. Partant de là, l'employeur est censé éliminer ou atténuer les facteurs de pénibilité les plus exacerbés (contraintes physiques et morales, environnement agressif et anxiogène, rythmes de travail effrénés...)

## L'INTRODUCTION DU LIVRE (SUITE)

---

et promouvoir ouvertement une véritable culture de prévention dans ses rangs. Il doit également prendre les mesures appropriées pour éviter ou remédier à toute dégradation des conditions de travail et corriger, sans délai, tout dysfonctionnement susceptible de générer un mal-être (évaluation et renouvellement des méthodes managériales, éducation à la santé au travail, détection et accompagnement des comportements à risque, analyse des conflits interpersonnels...). Inutile de dire que le dialogue social avec l'ensemble des salariés ainsi que leurs représentants doit être activé et facilité afin, notamment, de déceler des indicateurs perceptibles de souffrance.

Évidemment, le risque zéro n'existe pas. Sauf qu'une grande majorité des accidents du travail et des maladies professionnelles sont évitables ! À quel prix ? Là est la question. Immanquablement, plus on retarde la mise en place d'une stratégie globale de prévention pour garantir la sécurité et la santé de ses travailleurs et plus le cours d'un accident du travail dans son entreprise s'envole. Autant, donc, œuvrer pour un "diagnostic santé au travail" avant qu'il ne soit trop tard et qu'un drame ne mette en péril la viabilité même de l'entreprise. Une fois les enjeux déterminés, il s'agit de fixer des objectifs de performance et de mettre en place une veille efficace avec, notamment, le concours des travailleurs, du CHSCT (ou des délégués du personnel, en son absence), du médecin du travail et d'autres protagonistes externes de la prévention au travail. Les clés de la sécurité connues, il convient de les intégrer à son plan de prévention et de les mettre à jour régulièrement : évaluation des risques (document unique), analyse des accidents du travail, des maladies professionnelles et des causes de l'absentéisme, amélioration permanente des conditions de travail, aménagement des postes, réductions des inégalités et de la précarité, respect des principes de non-discrimination et de dignité individuelle, mesures de protection collective et individuelle, accompagnement de tout nouvel embauché, protection des seniors, formation et information à la sécurité, lutte en amont contre les vecteurs de désinsertion professionnelle, etc. Les retours sur investissement se nomment, entre autres, stabilité, productivité, croissance, compétitivité... Sans compter les gains appréciables en termes de paix sociale ou encore la non-augmentation des coûts directs et indirects liés aux accidents et maladies professionnelles.

Qu'on se le dise, la prévention reste, à ce jour, le meilleur allié de la sécurité !

D'un autre côté, adapter définitivement le travail à l'homme, constitue un formidable enjeu de la performance de l'entreprise de demain.

À condition, bien entendu, de commencer par mettre, dès aujourd'hui, les deux pieds dans le train de la prévention durable...

**Albert David**



# TOUT LE MONDE EN PARLE !



■ "Ce guide est une aide pratique et accessible pour tous les acteurs de l'entreprise. Il doit devenir LE MANUEL UTILISATEUR pour la prévention !"

Pascal DIDIER, Directeur Opérationnel – Santé au Travail Provence.

■ "Un ouvrage documenté, précis, de grande qualité, bien ordonné et illustré, rendant la lecture agréable... et facile !"

Dr Evelyne BARRE, Médecin du Travail – Ametra 06

■ "Le livre de chevet indispensable de tous les préventeurs en entreprise !"

Patrick LAURET, Responsable du Service Conditions de Travail – Conseil Général 974

■ "Ce guide doit figurer en bonne place au sein de toute entreprise ou établissement de service public en tant que bible de la prévention hygiène sécurité du travail !"

Mohamed MAOIHIBOU, Chargé de la Prévention et de la Sécurité – Conseil Régional de la Réunion

■ "Voilà un manuel didactique sur la prévention au travail qui est une mine d'informations que l'on trouve rarement colligées dans un ouvrage unique !"

Dr Jan-Dirk HARMS, Praticien Hospitalier – Groupe Hospitalier Sud Réunion (GHSR)

■ "Cet ouvrage est une aide utile apportée aux chefs d'entreprise et aux représentants du personnel pour l'indispensable travail d'évaluation des risques professionnels".

Géraldine MORILLON-BOFILL, Responsable Pôle Travail – DIECCTE REUNION

■ "Tout doit être entrepris pour mieux prévenir la pénibilité par une politique de prévention primaire plus effective, assurer à chacun la préservation de son intégrité physique et psychique, son bien-être au travail, et des conditions de travail de qualité... Cet ouvrage y apporte une contribution utile".

Jean-Denis COMBEXELLE, Directeur Général du Travail – Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

■ "Un ouvrage indispensable pour tous les préventeurs qui les accompagnera au quotidien dans la gestion des risques professionnels".

Pascal LAPORTE, IPRP – Service de Santé au Travail SISTBI

■ "Cet ouvrage représente une base de connaissance complète et indispensable pour tous les acteurs de la sécurité en entreprise".

Dr Pascal CASSAN, Médecin Conseiller National – CROIX-ROUGE FRANÇAISE

■ "Un aide-mémoire pratique pour faire progresser la prévention et des réponses facilement accessibles pour toutes les situations d'urgence".

Laurence PAYET, Ingénieur Conseil – CGSS Réunion

■ "Un ouvrage de sensibilisation et de vulgarisation d'un réel intérêt pour une entreprise".

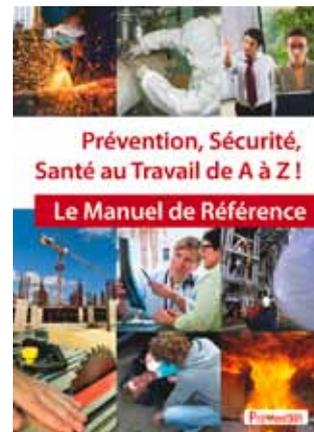
Gilles HEUDE, Responsable département Transfert et Communication – ANACT

■ "Cet ouvrage a l'avantage de présenter à l'ensemble des acteurs de la sécurité, les objectifs, les principes, les solutions techniques, organisationnelles et de formation, ainsi que les méthodes de travail qui permettent d'atteindre en toutes circonstances un niveau de sécurité acceptable dans un établissement".

Major Fred RIVIERE, Préventionniste, Chef du Bureau Etudes et Conseils – SDIS 974

■ "Cet ouvrage constitue grâce à sa forme synthétique et à son format un outil de travail pratique et confortable pour les acteurs de la prévention qui souhaitent apporter rapidement une réponse face à un problème posé".

Claude DUPONT, Directeur du Service Hygiène et Sécurité – Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Réunion



CONTACT : Editions Prévention – [www.editionsprevention.com](http://www.editionsprevention.com) – Tel. 0262 55.15.05

AUTEUR/INTERVIEW : Albert DAVID : [albertdavid@editionsprevention.com](mailto:albertdavid@editionsprevention.com) – Tel: 06.21.03.67.13

SERVICE PRESSE : [presse@editionsprevention.com](mailto:presse@editionsprevention.com)

BLOG : <http://editionsprevention.com/blog/>

